



Le Hérisson Varois

info@fne83.fr <https://www.fne83.fr/>

Novembre 2023



DROIT CLIMATIQUE :

- En 2019, la commune de Grande-Synthe et plusieurs associations de défense de l'environnement ont attaqué l'Etat sur le non respect de ses engagements pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Le 19/11/2020, le Conseil d'Etat enjoint le gouvernement de démontrer sous trois mois que les objectifs fixés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030 seront atteints.
- Le 01/07/2021, le juge reconnaît l'insuffisance de la politique climatique gouvernementale et lui donne jusqu'au 31 mars 2022 pour prendre toutes mesures utiles.
- Le 10/05/2023, la [décision du Conseil d'Etat du 10 mai](#) entérine la défaillance du gouvernement. Le gouvernement doit produire avant le 31/12/2023 (et ultime échéance le 30/06/2024) des mesures supplémentaires pour respecter ses objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE :

- Dans la surveillance de la qualité de l'air, les nuisances olfactives sont l'un des premiers signaux d'alerte. Souvent, des composés soufrés (œuf pourri), azotés (piquants et irritants pour l'ammoniac), des molécules oxygénées, des hydrocarbures, etc.
- Les 5 millions de cellules sensorielles de notre nez nous permettent de reconnaître 10 000 senteurs différentes à des concentrations infimes et de distinguer les bonnes odeurs des mauvaises. Plus efficaces que les machines pour détecter et mesurer les odeurs !
- Certaines odeurs traduisent parfois une pollution de l'air, et pas nécessairement au-delà de seuils de toxicité. Et inversement, certains composés peuvent être complètement inodores et pourtant dangereux pour la santé, comme le monoxyde de carbone. d'où l'importance de se doter d'appareils de mesure de la pollution atmosphérique. Contacter <http://www.actenergies.fr/>. résultats de mesures : www.ape83430.fr/actenergies

POSIDONIES :

Pour destruction de posidonies à Cannes et à Saint-Tropez, le capitaine d'un yacht condamné à 20 000 € et interdit de navigation pendant un an dans les eaux territoriales françaises. De plus va être demandée une réparation au préjudice écologique causé.

LA TEMPÉRATURE MONTE DANS VOTRE COMMUNE :

<https://s.ouest-france.fr/assets/rechauffement/index.html>

FORET À VENDRE SUITE :

74 561 m² de la forêt du Thouar sont en vente aux domaines. Pourquoi l'Etat français vend cette parcelle non-constructible ? Le prix de mise en vente est de 20 000 €, départ des enchères le 3 janvier (en ligne), fin des enchères le 4 janvier. On l'achète ?

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS :

Cette année, du 18 au 26 novembre, le thème est les [biodéchets](#), que sont les déchets alimentaires et les déchets verts, soit 1/3 de nos poubelles. A valoriser pour enrichir nos sols notamment avec le [compost](#) et le digestat (après méthanisation). Dès le 01/01/2024, les collectivités devront proposer aux particuliers des moyens pour. [trier leurs biodéchets.pdf](#). Et le [Sittomat](#).